

CENTRE SOCIAL RURAL MARCILLAT

3, rue des Forges
03100 MONTLUCON

Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

Frédéric LAPORTE

3, rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél : 04.70.28.28.60
Fax : 04.70.28.85.19

49, avenue d'Occitanie
36250 ST MAUR
Tél : 02 54 34 58 83
Fax : 02 54 34 39 15

E-mail : flaporte@laporte-associes.fr

Céline CLAVON

8, Rue Beaumarchais
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 06.67.55.15.12

E-mail : cclavon@laporte-associes.fr

Siège social : 94, Grande Rue

03420 MARCILLAT-EN-COMBRAILLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SIRET : 391 679 313 00018 – APE : 8810A

Société à Responsabilité Limitée au capital de 120 975 euros
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RIOM
RCS MONTLUCON 339 454 654

CENTRE SOCIAL RURAL MARCILLAT

Siège social : 94, Grande Rue
03420 MARCILLAT-EN-COMBRAILLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'Association CENTRE SOCIAL RURAL DE MARCILLAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE SOCIAL RURAL DE MARCILLAT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 12 Février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification des documents adressés aux membres du conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTLUCON,
Le, 02 Juillet 2020,

Pour la SARL SOGAREC
Céline CLAVON
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 02/07/2020 par
Céline Clavon Commissaire aux comptes



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line.

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilités Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 811,48	9 811,48		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilités Corporelles				
Terrains	20 953,13	11 997,86	8 955,27	10 352,15
Constructions	833 031,65	803 508,39	29 523,26	41 547,00
Installations techniques, matériels	72 456,90	62 376,44	10 080,46	5 441,67
Autres immobilisations corporelles	84 482,94	66 076,53	18 406,41	7 036,25
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilités Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 020 736,10	953 770,70	66 965,40	64 377,07
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	862,00		862,00	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	48 047,44		48 047,44	52 813,88
Autres	51 803,60		51 803,60	72 124,81
Valeurs mobilières de placement	10 469,97		10 469,97	10 469,97
Disponibilités	242 349,80		242 349,80	236 942,52
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	353 532,81		353 532,81	372 351,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 374 268,91	953 770,70	420 498,21	436 728,25

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	37 383,27	37 383,27
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	218 742,21	209 748,84
Report à nouveau	45 099,60	35 741,56
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	155,19	18 351,41
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 151,50	30 565,61
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	324 531,77	331 790,69
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 597,39	12 563,67
Dettes fiscales et sociales	70 328,66	65 724,50
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 087,39	11 909,39
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 953,00	14 740,00
TOTAL (V)	95 966,44	104 937,56
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	420 498,21	436 728,25

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

95 966,44

104 937,56

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	561 915,62	571 545,45
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	183 212,47	169 426,34
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	1 127,60	1 381,12
Cotisations	3 360,00	3 370,00
Autres produits (hors cotisations)	15 666,22	9 206,10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	765 281,91	754 929,01
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	235 731,45	231 140,78
Impôts, taxes et versements assimilés	15 120,65	11 563,98
Salaires et traitements	398 282,73	365 339,18
Charges sociales	108 125,14	121 677,84
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 939,67	17 824,20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 619,20	1 398,28
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	777 818,84	748 944,26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-12 536,93	5 984,75
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	881,01	756,95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	881,01	756,95
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	881,01	756,95

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3, Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975€
SIREN : 339 454 654

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 679,96	4 214,94
Sur opérations en capital	7 414,11	7 414,11
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	12 094,07	11 629,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	282,96	19,34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	282,96	19,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	11 811,11	11 609,71
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	155,19	18 351,41
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	778 256,99	767 315,01
TOTAL DES CHARGES	778 101,80	748 963,60
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	155,19	18 351,41
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	155,19	18 351,41

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*
 (2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*
 (3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

4 664,69	4 211,35
278,73	17,53
11 811,11	11 609,71

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 420 498,21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 155,19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis suivant les principes généraux du guide comptable des centres sociaux et les textes relatifs à son application

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|----------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 5-20 ans |
| - Installations techniques | 5-20 ans |
| - Matériels et outillages | 3-5 ans |
| - Mobiliers | 4-10 ans |

Les investissements de l'exercice s'élève à 21.528 €.

Pour l'essentiel, il s'agit de dépenses pour l'activité hébergement (lave vaisselle, climatiseur, mobilier)

Une épuration d'investissement devenus obsolètes a été pratiquée dans le fichier des immobilisations.

La sortie d'actif s'élève à 61.333 €. Ces biens étaient totalement amortis.

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	14 962				
CORPORELLES	Terrains		20 953				
	Constructions	Sur sol propre	146 736				
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	694 919				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		75 480		7 190		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		16 144			
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		75 218		13 314	
	Emballages récupérables & divers		16 129		1 024		
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL			1 045 579		21 528		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL			1 060 541		21 528		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		5 151	9 811		
CORPORELLES	Terrains				20 953		
	Constructions	Sur sol propre			146 736		
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons		8 623	686 295		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		10 213		72 457		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				16 144	
		Matériel de transport					
Mat. bureau, inform., mobilier			24 977		63 555		
	Emb. récupérables & divers		12 369		4 784		
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL							
TOTAL			56 182		1 010 925		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL			61 333		1 020 736		

SARL SOGAREC

TOTAL Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	14 962		5 151	9 811
Terrains		10 601	1 397		11 998
Constructions	Sur sol propre	117 389	7 337		124 726
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		682 719	4 687	8 623	678 782
Inst. techniques matériel et outil. industriels		70 038	2 551	10 213	62 376
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	9 108	2 332		11 440
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	75 218	515	24 977	50 756
	Emballages récupérables divers	16 129	121	12 369	3 881
TOTAL		981 202	18 940	56 182	943 959
TOTAL GENERAL		996 164	18 940	61 333	953 771

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS	REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Différentiel de durée	Mode dégressif
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR

Remboursement formation : 3.240 €
 Subvention : 3.000 €
 Prestations CAF : 35.369 €
 Prestations MSA : 2.403 €
 Ram Pionsat : 7.590 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	51 602
Disponibilités	
TOTAL	51 602

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 597	12 597		
Personnel & comptes rattachés	30 055	30 055		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	28 833	28 833		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	11 441	11 441		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	11 087	11 087		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 953	1 953		
TOTAUX	95 966	95 966		

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Activite Dessin/yoga : 1.953 €

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 953
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 953

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON

Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	39 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 538
TOTAL DES CHARGES À PAYER	44 946

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 6 867,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La provision pour engagement global de retraite portée dans la présente annexe a été calculé selon différents critères :

- La date de départ en retraite est fixé à l'âge de 62 ans;
- Le taux moyen de charges sociales patronales est de 26 %;
- Le coût du salaire brut majoré des charges sociales patronales subit une actualisation de 1.8% par an jusqu'à l'âge de la retraite;
- La probabilité que les salariés atteignent l'âge de la retraite dans l'association est évaluée à 40 %.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement			SARL SOGAREC Commissariat aux comptes 3, Rue des Forges 03100 MONTLUCON Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19 SARL au capital de 120 975€ SIREN : 339 454 654			

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

En Euro

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautions, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

SARL SOGAREC
 Commissariat aux comptes
 3, Rue des Forges
 03100 MONTLUCON
 Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19
 SARL au capital de 120 975€
 SIREN : 339 454 654

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont composés, pour l'essentiel, de la quote-part de subvention d'équipement virée au compte de résultat de 7.414 € et d'un produit exceptionnel sur exercice antérieur pour un montant de 4.665 € (Solde des prestations de service CAF pour un montant de 2.348 €, et d'un écart sur le taux de cotisations de la formation professionnelle continue pour un montant de 1.489 €)

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tèl. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654

En Euro

Présentation du compte de résultat :

Avant prise en compte des charges et des produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôts sont respectivement déficitaires de 12.536 € et 11.655 €.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 11.811 €.

Le résultat de l'exercice comptable est un bénéfice de 156 €.

Autres informations:

Les comptes de l'association Radio Tartasse, ainsi que son actif et passif, sont inclus dans la comptabilité du Centre Social de Marcillat en Combraille.

Un projet de rénovation est à l'étude, il concerne la modification du refectoire, bureaux, hébergement... Le chiffrage des travaux n'est pas encore porté à la connaissance de la structure.

SARL SOGAREC

Commissariat aux comptes

3, Rue des Forges

03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 28 28 60 – Fax 04 70 28 85 19

SARL au capital de 120 975€

SIREN : 339 454 654